

## DÉCLARATION SOLENNELLE

**Je soussigné, Félicien Kabuga, présentement détenu au quartier pénitentiaire des Nations Unies, à La Haye, aux Pays-Bas, affirme solennellement ce qui suit :**

1. Je n'ai aucune confiance en mon avocat actuel, Me Emmanuel Altit, et je désire qu'il cesse de me représenter dès que possible ;
2. Toutes mes demandes afin de démettre Me Emmanuel Altit ont été refusées;
3. Je dispose des biens nécessaires afin de payer l'avocat de mon choix, mais le Tribunal m'empêche d'avoir accès à ces ressources;
4. Je suis donc forcé d'être représenté par un avocat en qui je n'ai pas confiance, et empêché d'avoir accès à mes biens pour retenir l'avocat de mon choix ;
5. Par conséquent, j'ai décidé de ne pas me présenter à mon procès, et je demande de ne pas être emmené devant les juges ;

En foi de quoi j'ai signé à La Haye, aux Pays-Bas, ce 28 septembre 2022.

  
Félicien KABUGA

Je, Donatien Nshimyumuremyi, ai lu et traduit la présente déclaration en kinyarwanda à mon père, Félicien Kabuga, à la Haye, ce 28 septembre 2022, et atteste qu'il a signé le présent document devant moi.

  
Donatien NSHIMYUMUREMYI